

Nombre de membres élus au Bureau : 50	Membres en fonction : 50	Membres présents : 34	Absent(s) excusé(s) : 8	Absent(s) : 8	Pouvoir(s) : 1
--	-----------------------------	--------------------------	----------------------------	---------------	-------------------

Date de convocation : 6 novembre 2019

Vote(s) pour : 35  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

**Séance du Mardi 12 novembre 2019,**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n°2019-11-12-BD-20.8 :

**Délégation de Service Public relative à l'exploitation du parking Mazelle de Metz Métropole - Rapport Annuel 2018.**

Rapporteur : Monsieur Jean-Claude WALTER

Le Bureau,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 1411-3,  
VU l'article L. 3131-5 du Code de la Commande Publique,  
VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,  
VU la convention de Délégation de Service Public en date du 2 novembre 2010 relative à l'exploitation du Parking Mazelle de Metz Métropole passée entre la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole et la société SNC PARKING MAZELLE,  
VU le rapport du délégataire chargé de l'exploitation du Parking Mazelle de Metz Métropole présenté pour l'exercice 2018 dont une synthèse est annexée à la présente délibération,  
VU l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 7 novembre 2019,

PREND ACTE de ce rapport, lequel a été mis à disposition des élus et dont une synthèse est jointe à la présente délibération.

Pour extrait conforme  
Metz, le 13 novembre 2019  
Pour le Président et par délégation  
La Directrice Générale des Services

  
Barbara FALK



Délégation de Service Public

PARKING MAZELLE

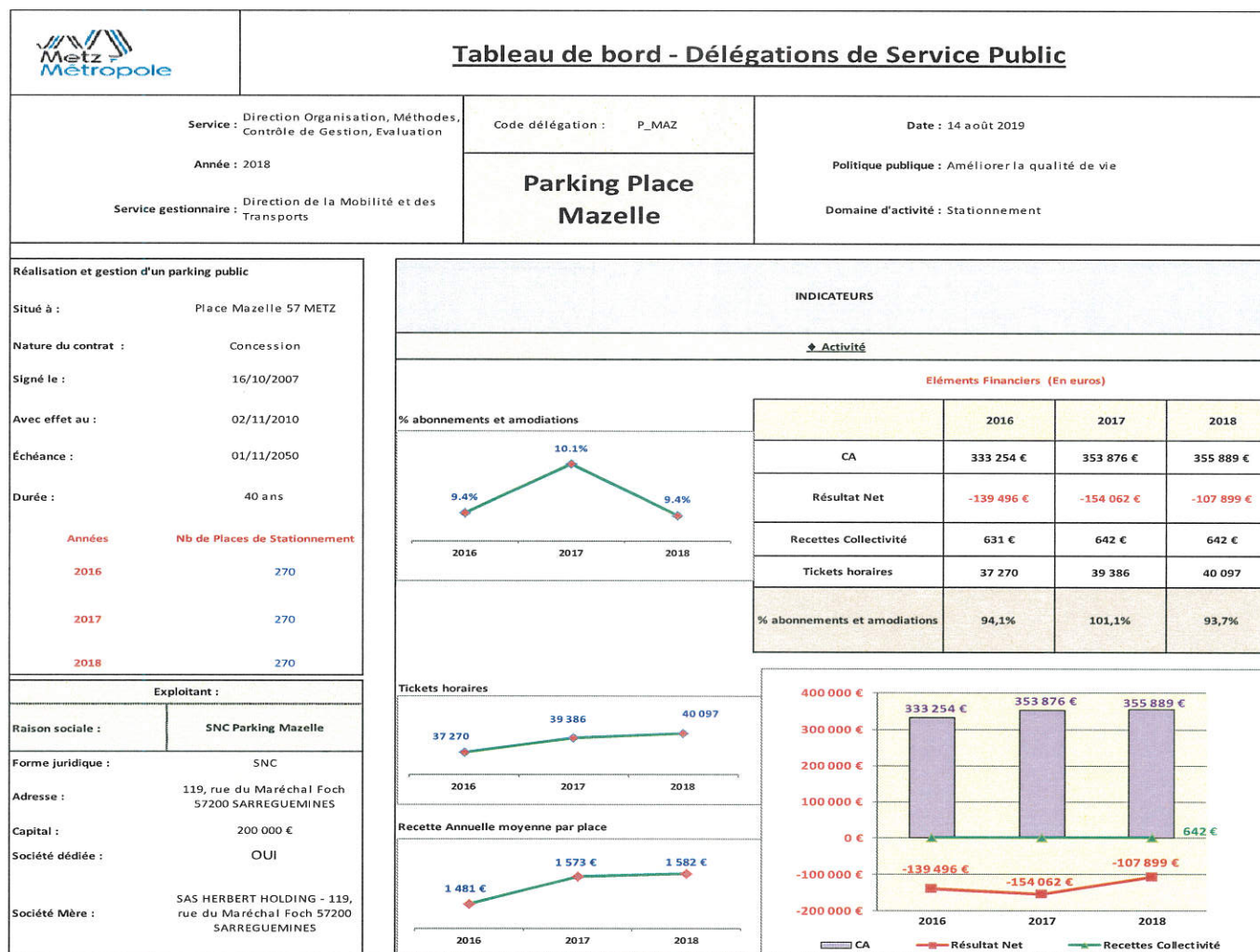
Synthèse du rapport annuel

en application de l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales

Exercice 2018

*"Toutes les informations fournies dans le présent rapport sont issues des diverses documentations mises à disposition par la société (notamment rapport annuel d'activité, rapport de gestion, comptes annuels certifiés)".*

**PARKING MAZELLE**



1. COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION

<i>Compte de résultat de la délégation</i>				
Délégation :	Année		2018	
Parking Place Mazelle	Stationnement			
	2017	2018	Ecart en €	Ecart en %
<b>Produits d'exploitation</b>				
Recettes Activité	353 876	355 889	2 013	1%
Production stockée immob.	-	-	-	
Subventions	-	-	-	
<i>Dont CSP</i>	-	-	-	
Autres Produits et reprises	-	-	-	
<b>Total Produits d'exploitation</b>	<b>353 876</b>	<b>355 889</b>	<b>2 013</b>	<b>1%</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats, Serv Ext et autres	207 872	167 848	- 40 024	-19%
Charges de personnel	-	-	-	
Redevances Collectivité	1 273	642	- 631	-50%
Frais de siège	-	-	-	
Dotations aux amortissements	148 819	148 819	-	0%
Dotations aux provisions	-	-	-	
Autres charges	-	2	2	
<b>Total Charges d'exploitation</b>	<b>357 964</b>	<b>317 311</b>	<b>- 40 653</b>	<b>-11%</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>- 4 088</b>	<b>38 578</b>	<b>42 666</b>	<b>1044%</b>
<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>144 731</b>	<b>187 399</b>	<b>42 668</b>	<b>-29%</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>- 163 971</b>	<b>- 162 242</b>	<b>1 729</b>	<b>-1%</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>13 997</b>	<b>15 765</b>	<b>1 768</b>	
<b>Participation des salariés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>Impôts bénéfice</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>Résultat net</b>	<b>- 154 062</b>	<b>- 107 899</b>	<b>46 163</b>	<b>30%</b>

*Compte de résultat en € H.T.*

2. ANALYSE FINANCIERE

*Les montants exprimés ici sont Hors-Taxes.*

Le Chiffre d'Affaires de la délégation stagne sur cette période 2017-2018, après une croissance continue depuis 2010. Il s'élève à **356k€ en 2018** contre 354k€ en 2017. Cette stabilisation des recettes est la combinaison d'une hausse des recettes horaires de 12,6% (soit +18k€) et d'une baisse des recettes abonnés de 9% (soit -16k€).

Les charges d'exploitation connaissent une baisse de 11% en 2018, soit - 41k€. Les prestations d'exploitation du parking sont réalisées par INDIGO Infra pour le compte de la SNC depuis le 12/01/2018 et une économie de 34k€ a été réalisée sur ce forfait de sous-traitance entre 2017 et 2018. Le total des charges d'exploitation est donc de **317k€ en 2018** contre 358k€ en 2017.

Ces évolutions permettent d'obtenir un résultat d'exploitation positif sur cet exercice, 38,6k€ contre - 4k€ en 2017, le parc de stationnement ayant commencé son exploitation en 2011.

Du fait de la récente construction du parking, le Délégué enregistre encore des amortissements annuels conséquents (148k€) et de lourds frais financiers liés à l'emprunt contracté (147k€ sur les 162k€ totaux), ce qui explique la dégradation du résultat net. Malgré un résultat exceptionnel de 15,7k€, le résultat net s'établit pour 2018 à - **108k€** contre -154k€ en 2017.

#### **Concernant la redevance due à la Métropole :**

La redevance d'occupation du domaine public se compose chaque année d'une somme fixe de 2€ indexée par place de stationnement et d'une redevance variable égale à 40% du Chiffre d'Affaires à partir de 700k€ indexé.

Compte-tenu de ces éléments, la Métropole a perçu une redevance d'occupation du domaine public à hauteur de **642€** en 2018 et pas de part variable.

### **3. ECARTS ENTRE LE BUDGET DE DEPART ET LES REALISATIONS**

Les recettes d'activités cumulées réalisés depuis le début du contrat sont en deçà des prévisions remises par le Délégué à la signature de la Convention (**-25% soit -833k€**). La sous-réalisation des charges au cumulé (**-10% soit -302k€**) permet de diminuer cet écart entre le réalisé et le prévisionnel. En conséquence, le résultat d'exploitation cumulé est négatif (-140k€) alors que les prévisions portaient le montant du résultat d'exploitation cumulé à fin 2018 à 372k€.

**Le résultat net cumulé réalisé** s'établit à -1,56M€ contre -1,17M€ prévu. Toutefois, il faut noter que le résultat net cumulé prévisionnel est censé atteindre son équilibre qu'en 2045, dans le compte d'exploitation prévisionnel. Cela s'explique par cette délégation de construction de cet ouvrage en superstructure, l'amortissement étant conséquent sur la durée totale du contrat (40 années).

Il est à noter que le parking étant exploité par un prestataire de service, la sous-réalisation des charges de personnel s'explique par un report en charges diverses.

Les variations entre ces réalisations et ces prévisions (ayant servi de base à l'élaboration du contrat) se résument comme suit (en € H.T.) :

◆ Période de 2010 à fin 2018

En Euros	Cumul Réalisé	Cumul Prévu	Ecart
Recettes Activité	2 471 355	3 304 072	-25%
Production stockée immob.	0	0	
Subventions	0	0	
Autres Produits et reprises	18 023	0	
<b>Σ Produits</b>	<b>2 489 378</b>	<b>3 304 072</b>	<b>-25%</b>
Achats, Serv Ext et autres	1 452 040	1 036 071	40%
Charges de personnel	13 358	670 437	-98%
Redevances Collectivité	4 792	5 092	-6%
Frais de siège	0	346 929	-100%
Dotations aux amortissements	1 159 021	805 500	44%
Dotations aux provisions	0	67 500	-100%
Autres charges	2	0	
<b>Σ Charges</b>	<b>2 629 213</b>	<b>2 931 529</b>	<b>-10%</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-139 835</b>	<b>372 543</b>	<b>-138%</b>
Résultat financier	-1 462 316	-1 550 940	-6%
Résultat exceptionnel	42 902	0	
Participation des salariés	0	0	
<b>Résultat Net avant IS</b>	<b>-1 559 249</b>	<b>-1 178 397</b>	<b>32%</b>

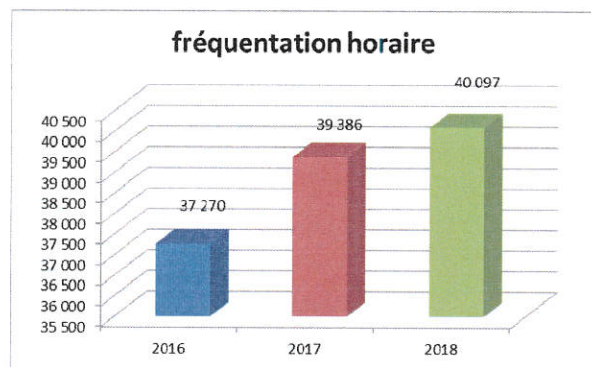
*Comparaison du cumul des réalisations par rapport aux prévisions (en € H.T.)*

#### 4. ANALYSE DE L'ACTIVITE 2018

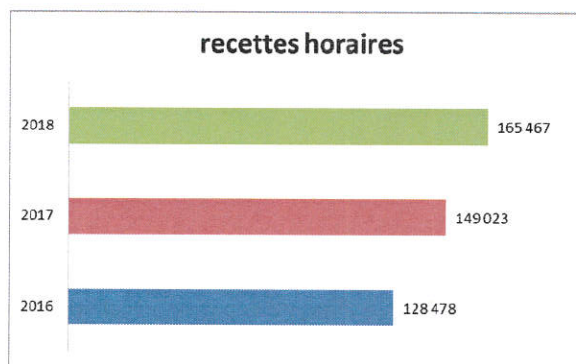
##### Fréquentation et recettes horaires

La fréquentation des usagers, au cours de l'année 2018 est en augmentation de plus de 1,8% par rapport à 2017. Sur l'année, on peut noter globalement, une belle progression sur la première partie de l'année, à compter de février et un léger recul en seconde moitié annuelle à compter du mois d'août.

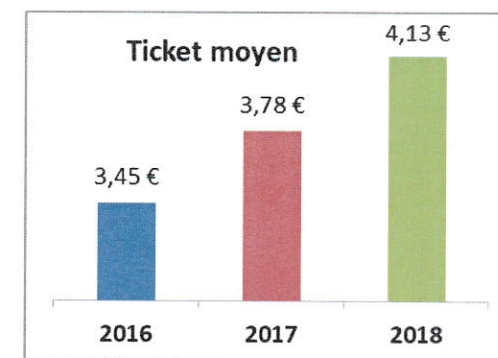
Nouvelle hausse de la recette horaire de 11% entre 2017 et 2018, pour atteindre les 165k€. Cette hausse des recettes est essentiellement due à l'augmentation de la fréquentation et à un fort taux d'occupation, ainsi qu'à une diminution du nombre d'abonnés.



*Fréquentation horaire du parking (en quantité)*



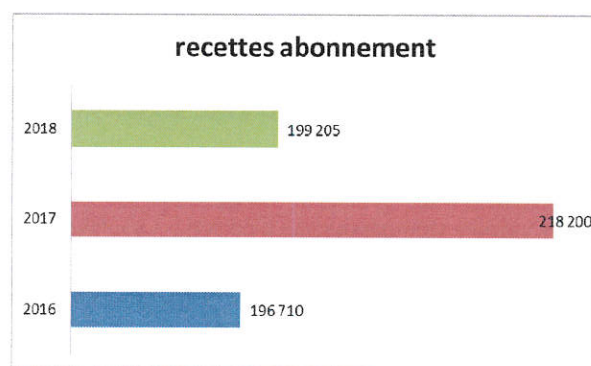
*Recettes de tickets horaires (en € TTC)*



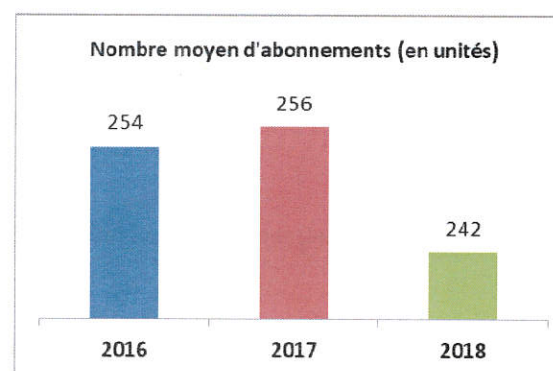
*Ticket moyen (en € TTC) des recettes horaires*

### Recettes liées aux abonnements

Pour 2018, les recettes abonnements montrent une baisse de -9% pour atteindre la somme de 199k€. Cette baisse souhaitée est due à une gestion et une analyse des flux et de l'occupation, pour permettre d'améliorer les recettes horaires.



*Recettes liés à la vente d'abonnements (en € T.T.C.)*



*Nombre moyen d'abonnements au cours d'un mois*

**FAITS MARQUANTS**

- Dégradation de la caisse automatique et vol du coffre à billet avec 55€,
- Barrière borne de sortie cassée dans la nuit avec réparation immédiate.

**5. SITUATION PATRIMONIALE ET INVESTISSEMENTS**

Concernant 2018, il n'y a pas eu d'investissements à noter. Il s'agit de travaux de réparation à la suite des faits marquants intervenus dans l'année.

**6. ELEMENTS D'ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE**

Parking ouvert 24h/24 ; 7j/7 aux usagers horaires et aux abonnés.

En 2018, l'accueil du public est réalisé du lundi au vendredi de 14h à 18h ou sur rendez-vous. Une personne est également présente les matins pour assurer un remplissage optimal de l'ouvrage. Pendant les périodes d'absence du personnel, (rondes du personnel, petit entretien, dépannage clients...) ou de faible fréquentation, le parc est télé-opéré depuis le parking Gare à Metz.

Le délégataire n'a pas mené d'enquêtes sur la qualité de ses services auprès des usagers comme demandé par la Ville en 2018. Il se propose d'en réaliser 2 en 2019, l'une au 1<sup>er</sup> trimestre et l'autre au second. Le quota à réaliser, établi par avenant n°7 au contrat, est de 54 enquêtes par an. L'année dernière, 57 enquêtes avaient été réalisées.

**7. PISTES D'AMELIORATION DU SERVICE**

Le Délégué est en attente d'une réponse de la Métropole au sujet d'une demande de modification de tarifs. Il avance que cela permettrait d'améliorer les résultats du parking, la demande a été prise en compte et la validation de ces nouveaux tarifs devrait intervenir en novembre pour la Métropole avec une application au 1<sup>er</sup> décembre 2019.



## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20191112-11-2019-DB20-8-DE

**Numéro de l'acte :** 11-2019-DB20-8  
**Date de décision :** mardi 12 novembre 2019  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Délégation de Service Public relative à l'exploitation du parking Mazelle de Metz Métropole - Rapport annuel 2018  
**Classification :** 1.2 - Délégation de service public  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 18/11/2019  
**Numéro AR :** 057-200039865-20191112-11-2019-DB20-8-DE  
**Document principal :** 99\_DE-20.8.pdf

#### Historique :

18/11/19 09:57	En cours de création	
18/11/19 09:57	En préparation	Catherine DELLES
18/11/19 10:21	Reçu	Catherine DELLES
18/11/19 10:21	En cours de transmission	
18/11/19 10:21	Transmis en Préfecture	
18/11/19 10:23	Accusé de réception reçu	